



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ QUE:

Le conseil de la Municipalité de Brébeuf tiendra une **assemblée spéciale**
Lundi le 12 décembre 2022
Immédiatement après l'assemblée d'adoption du budget
Dans la salle du conseil au 217 Route 323 à Brébeuf

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant:

1. *Ouverture de la séance*

2. *Adoption de l'ordre du jour*

3. *Administration*

3.1. *Avis de motion – Règlement 262-22 Établissant les taux de taxes et les tarifs 2023*

3.2. *Projet de règlement 262-22 Établissant les taux de taxes et les tarifs 2023*

3.3. *Appropriation des Revenus reportés – Voirie et des subventions TECQ et PAVL à recevoir*

3.4. *Appropriation de l'excédent affecté du fonds général*

3.5. *Appropriation du fonds de roulement*

3.6. *Adoption du Règlement 234-13-5 régissant la location et l'usage de la salle communautaire et du pavillon des loisirs*

4. *Loisirs et Culture*

4.1. *Demande de subvention - Emploi d'été Canada – Bibliothèque*

4.2. *Demande de subvention – Emploi d'été Canada - Plage*

5. *Période de questions*

6. *Levée de la séance*

Donné à Brébeuf, ce 6 décembre 2022


Annie Bellefleur, greffière-trésorière